

COVID-19



Circulation Ferroviaire

REPRISE D'ACTIVITÉ À LA CIRCULATION FERROVIAIRE ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOS OPÉRATEURS!

Paris, le 29 avril 2020

EN QUELQUES MOTS...

A la suite de l'annonce du Gouvernement sur la reprise d'activité des entreprises prévue à 11 prochain, de plus en plus d'agents du domaine de la « Circulation Ferroviaire » vont se retrouver à nouveau à la manœuvre, soit dans leur poste d'aiguillage, soit dans leur bâtiment CCR. Pour préparer cette reprise d'activité, il importe d'être prêt afin que chaque agent soit protégé dans l'exercice de ses missions.

LE SUJET

Depuis le début du confinement de la population et réduction du plan de transport qui en a découlé, de nombreux postes ont été soit fermés, soit mis en 2X8H, soit adaptés à agent seul.

Avec la reprise des chantiers travaux, l'augmentation du nombre de trains en circulation s'accompagner parallèle d'une reprise de service pour un

certain nombre de personnels (agent-circulation, aiguilleur, etc...). Le retour à la normale doit se faire de manière extrêmement progressive et seuls les agents indispensables à la réalisation du service doivent être présents sur le terrain. Pour les autres,

priorité est donnée au télétravail, à défaut au confinement.

Compte tenu de la configuration différente de chaque poste, l'UNSA-Ferroviaire milite pour que chaque salarié soit protégé dans son contexte de travail.

Mesures de protection du personnel

Outre le fait de confirmer le respect des gestes barrières et de bon sens, la Direction doit mettre en place obligatoirement la fourniture de matériel de protection, pour tous les agents du domaine Circulation, quels que soient l'endroit et le type de postes.

PRÉSENTATION ET RESPECT STRICT DES FICHES SA-**NITAIRES**

Plusieurs fiches sanitaires ont été mises en place pour permettre aux agents d'assurer en toute sécurité la continuité du service pendant la période de confinement (procédure à la remise de service, utilisation de véhicule de service, formation au poste de travail dans poste d'aiguillage, ...).

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ces fiches doivent absolument être présentées de préférence à distance (Téléphone, visioconférence, ...) à l'ensemble des agents et plus particulièrement avant leur reprise de service, à la suite d'une période d'arrêt de travail ou de confinement. Le respect de ces fiches est indispensable pour assurer leur propre sécurité, ainsi que celle de leurs collègues.

PORT DU MASQUE CHIRURGICAL (OU ÉQUIVALENT)

Généralisation du port du masque pour TOUS, dès l'instant où deux agents se trouvent dans un même local de travail.

Dotation contre émargement de 2 masques par agent et par journée de travail (port limité à 4h) ; ils seront fournis dans un sachet individuel afin de préserver le second masque pendant le port du premier. Recommandation TASK FORCE: après usage, le masque est à mettre dans un sac plastique simple, fermé puis jeté dans un deuxième sac plastique avec les déchets ménagers (se nettoyer les mains à l'issue de cette opération).

Nous rappelons que le masque chirurgical retient uniquement les particules émises par le porteur, en cas de présence du virus, il n'empêche pas la contamination. Il n'est donc à utiliser qu'en complément de l'application stricte des gestes barrières.

L'UNSA-Ferroviaire est consciente qu'il sera parfois difficile de respecter les distanciations entre agents. C'est pourquoi, nous demandons que des masques supplémentaires soient mis à disposition, sur demande, si nécessaire. Afin de préserver son efficacité, un masque doit être changé après chaque retrait. Les dotations doivent être suffisantes afin de prévoir tous les cas de remplacement obligatoire du masque : toutes les 4 heures, masques souillés (pluie, transpiration, retrait pour s'alimenter...).

ÉCRANS FACIAUX

Dans les postes où la distanciation minimale d'un mètre ne peut pas être respectée, l'UNSA-Ferroviaire préconise un écran facial, en complément du port du masque. La mise en place d'une paroi en plexiglas entre les opérateurs peut dispenser de cet écran.

GANTS

En présence de plusieurs agents, l'UNSA-Ferroviaire préconise la mise à disposition de gants jetables. Ceux-ci pourront être utilisés dans la situation où

l'urgence nécessite l'intervention d'un autre opérateur sans avoir le temps de nettoyer les outils.

L'UNSA-Ferroviaire sera vigilante sur l'approvisionnement des agents en moyen de protection (masques, gel hydroalcoolique, etc.), sur l'application des gestes barrières et sur l'évolution des procédures de sécurité au bénéfice de la santé des agents.

❖ Nettoyage des locaux

Les locaux (postes, réfectoires, toilettes) doivent être nettoyés et aérés en fonction des consignes locales.

L'UNSA-Ferroviaire demande la désinfection systématique du poste à partir du moment où un opérateur présente les symptômes du COVID 19 (suspicion ou cas avéré).

Il est impératif que l'Entreprise respecte cette condition et fasse un contrôle de la qualité du nettoyage afin de protéger l'ensemble des agents qui œuvrent à la circulation.

Organisation de la Production

Pour les plus grands sites, il importe d'adapter le nombre de salariés présents simultanément afin de respecter la distanciation sociale.

L'UNSA-Ferroviaire revendique la réalisation d'une étude approfondie pour chaque COGC, siège d'UO ou d'Etablissement pour préparer le déconfinement :

- recensement des agents dont la présence sur site est indispensable,
- respect des gestes barrières dans les locaux, les réfectoires, les espaces de travail partagés,
- mesures spécifiques concernant l'aération et la ventilation des bureaux.

Ces préconisations devraient figurer dans chaque Document Unique mis à jour !

L'UNSA-Ferroviaire sera attentive à ce que toutes les mesures soient prises pour que les agents du domaine Circulation Ferroviaire soient protégés dans l'exercice de leurs fonctions.

Nous rappelons que les services extérieurs intervenant dans un poste d'aiguillage doivent fournir des masques aux opérateurs circulation qui en seraient dépourvus conformément à la doctrine COVID-19.

CONTACTS

Christophe THETIER thetier.c@unsa-ferroviaire.org
Philippe GARCIA

adrien LEROY

garcia.p@unsa-ferroviaire.org

leroy.a@unsa-ferroviaire.org